

REGARD SUR L'AVENIR

Le Plan à moyen terme 2007-2009

La Banque assume ses responsabilités en ayant pour visée de se distinguer parmi les banques centrales du monde. En 2007, elle entreprend la mise en œuvre de son nouveau plan à moyen terme. Ce plan s'appuie sur les réalisations du plan précédent, qui mettait l'accent sur les travaux de recherche novateurs et l'intégration des résultats obtenus aux analyses appuyant la prise de décisions stratégiques, sur le renforcement des partenariats et sur l'amélioration de l'efficacité des communications.

Le nouveau plan de la Banque s'articule autour de trois grandes priorités institutionnelles qui exigeront des investissements pendant les trois années de l'horizon de planification, à savoir :

- le renouvellement de l'infrastructure;
- la création d'un milieu de travail de qualité supérieure;
- l'adoption de pratiques d'avant-garde qui favorisent la saine gouvernance afin de préserver la confiance que les Canadiens portent à l'institution en matière d'intendance.

Pour que la Banque puisse attirer et retenir des employés qualifiés et talentueux, sa stratégie de ressources humaines propose des possibilités de perfectionnement uniques et des défis stimulants, une rémunération globale concurrentielle et un milieu de travail hors pair.

La présente section expose les résultats que vise la Banque à moyen terme et les stratégies qu'elle compte mettre en œuvre pour les atteindre. On y aborde également les priorités pour 2007. La version intégrale du plan à moyen terme, dans la forme approuvée par le Conseil d'administration de la Banque, se trouve dans le site Web de l'institution, à l'adresse www.banqueducanada.ca/fr/pdf/mtp_2007-09f.pdf.

Politique monétaire

Résultat visé : Contribuer à la bonne tenue de l'économie et à l'amélioration du niveau de vie des Canadiens.

Stratégie pour atteindre le résultat visé : Garder l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible au moyen d'une cible d'inflation clairement définie.

Objectifs : Maintenir l'inflation mesurée par l'IPC global au taux visé de 2 % et formuler des recommandations quant au cadre de conduite de la politique monétaire susceptible de contribuer le plus à la bonne tenue future de l'économie.

En 2007 et pendant la majeure partie de la période d'application du plan à moyen terme, la priorité sera accordée aux activités suivantes :

- mener des recherches sur les coûts et les avantages qu'il y aurait, d'une part, à abaisser la cible d'inflation et, d'autre part, à adopter une cible fondée sur le niveau des prix;
- approfondir notre compréhension des rouages et des incidences de la mondialisation;
- effectuer des études plus poussées sur les liens réels et financiers qui sous-tendent le mécanisme de transmission de la politique monétaire;
- analyser les ajustements sectoriels et régionaux aux chocs importants de prix relatifs et à d'autres grandes perturbations;
- réévaluer les perspectives de croissance de la production potentielle compte tenu de l'évolution démographique et des tendances changeantes de la productivité;
- repousser les limites de la transparence et améliorer les communications de la Banque.

Monnaie

Résultat visé : Faire en sorte que les Canadiens se servent des billets de banque en toute confiance.

Stratégie pour atteindre le résultat visé : Réduire les niveaux de contrefaçon en deçà d'un seuil clairement défini.

Objectif : D'ici 2009, abaisser le taux de contrefaçon à moins de 100 faux billets détectés annuellement par million de billets authentiques en circulation.

Pour atteindre le résultat visé, nous comptons agir dans quatre secteurs prioritaires au cours des trois prochaines années :

- créer une nouvelle génération de billets beaucoup plus sûrs, dont l'émission commencera en 2011;
- intensifier la vérification des billets dans les commerces;
- obtenir l'entière participation des procureurs de la Couronne, des organismes d'application de la loi et d'autres intervenants du système judiciaire pour renforcer la dissuasion de la contrefaçon;
- remplacer les billets des anciennes séries et améliorer l'efficacité et l'efficacité des opérations sur billets.

En 2007, la Banque compte :

- effectuer des recherches sur les éléments de sécurité, la thématique et la conception de la prochaine génération de billets de banque tout en continuant d'évaluer divers supports d'impression;
- mener des recherches pour mieux comprendre l'utilisation des billets, la contrefaçon ainsi que les autres modes de paiement et les technologies connexes;
- réorienter les programmes de formation de manière à inciter les commerçants à vérifier l'authenticité des billets;
- continuer d'appuyer et de promouvoir les efforts de dissuasion de la contrefaçon;

- remplacer les billets des séries précédentes et optimiser le Système de distribution des billets de banque;
- moderniser le matériel de traitement des billets.

Systeme financier

Résultat visé : Contribuer au maintien de la stabilité et de l'efficacité du système financier canadien.

Stratégies pour atteindre le résultat visé : Assurer la prestation de services bancaires essentiels et influencer sur le comportement des secteurs public et privé de façon à améliorer la sûreté et l'efficacité du système financier.

Objectifs : Limiter le risque systémique; faire des recherches, des analyses et des recommandations stratégiques influentes et fournir des services bancaires fiables.

Les priorités à moyen terme sont les suivantes :

- appliquer une stratégie en vue d'améliorer la collecte et l'utilisation des données financières;
- mieux se préparer aux situations d'urgence à partir d'un site de relève;
- élaborer un cadre permettant d'évaluer la stabilité du système financier;
- examiner l'efficacité du secteur financier canadien.

En 2007, la Banque prévoit :

- travailler à l'achèvement de la nouvelle application liée aux services bancaires et affermir la résilience des systèmes à l'appui des opérations bancaires;
- approfondir la recherche sur les liens transfrontières entre les systèmes de compensation et de règlement des paiements et des opérations sur titres;



Questions de l'assistance à propos du nouveau plan à moyen terme



Le gouverneur David Dodge s'adresse aux employés à la réunion informelle sur le nouveau plan à moyen terme.

- analyser les opérations des institutions financières complexes et de grande envergure, et particulièrement leur incidence sur le système financier;
- poursuivre ses efforts pour que l'on réforme le FMI, notamment en renforçant la fonction de surveillance de l'organisme.

Gestion financière

Résultat visé : Assurer une gestion stable et efficace des actifs financiers du gouvernement fédéral et de la Banque du Canada ainsi que du rendement de leurs placements et des risques associés à leurs activités.

Stratégies pour atteindre le résultat visé : Entretenir des partenariats efficaces; tirer parti des nouveaux outils d'analyse; passer en revue

les services, les processus et les systèmes; améliorer le cadre de gestion des risques et faire en sorte que les procédures de gouvernance soient claires et efficaces.

Objectif : Fournir des services efficaces grâce à un solide cadre de gestion des risques, y compris des conseils stratégiques avisés, et assurer une mise en œuvre efficace.

Les priorités à moyen terme sont les suivantes :

- accroître les capacités d'analyse;
- renouveler les systèmes et améliorer les processus;
- améliorer la gestion des risques;
- consolider les plans de continuité des opérations.

En 2007, la Banque entend mener les grandes initiatives suivantes :

- continuer de soutenir la liquidité du marché des titres du gouvernement canadien;
- améliorer la mesure du rendement des placements et de l'exposition aux risques du Compte du fonds des changes ainsi que l'établissement de rapports en la matière;
- achever le transfert des fonctions de vente et de marketing relatives aux titres destinés aux particuliers qui relevaient auparavant de l'agence Placements Épargne Canada.

Administration générale

Résultat visé : Assurer un soutien efficient et efficace de la fonction Administration générale pour permettre à la Banque d'atteindre ses objectifs.

Stratégies pour atteindre le résultat visé : Continuer à perfectionner le cadre de politique et de responsabilité de la Banque afin d'augmenter l'efficacité et l'efficience en matière de gestion des ressources humaines, d'infrastructure et de communications internes.

Objectif : Fournir des services efficaces par rapport au coût et des conseils stratégiques avisés concernant la gestion des ressources de la Banque.

À moyen terme, la Banque sera appelée à relever bon nombre des défis auxquels d'autres organisations seront également confrontées. Au chapitre de la gestion des ressources humaines, les marchés où elle recrute sont de plus en plus tendus, les travailleurs possédant des

connaissances spécialisées se raréfient, et la multiplication des départs à la retraite exigera le recours à des stratégies plus proactives de conservation du savoir institutionnel, une planification de la relève, voire des mesures pour inciter les employés à demeurer à la Banque. Des investissements sont prévus dans certains domaines pour aider l'institution à relever ces défis et améliorer le milieu de travail. En 2007 et à moyen terme, la Banque misera sur les principales initiatives suivantes :

- élaborer des stratégies de recrutement et de rémunération qui tiennent compte de l'évolution des besoins opérationnels, des changements démographiques et de la transformation du marché du travail;
- étoffer le programme de perfectionnement en gestion et en leadership;
- accroître la capacité de la Banque d'accéder à des connaissances et de les conserver.

Le renouvellement de l'infrastructure est une autre priorité clé de la Banque. À cet égard, celle-ci prévoit investir dans des technologies informatiques avancées qui soutiennent ses grands objectifs opérationnels, ainsi que dans ses installations et sa sécurité. Des communications internes claires et ouvertes restent une priorité, et les gestionnaires à tous les niveaux déploieront des efforts afin d'expliquer aux employés les priorités institutionnelles, les résultats visés et la contribution du personnel aux domaines d'activité prioritaires. Enfin, la responsabilité de la Banque relativement à l'utilisation qu'elle fait des fonds publics dans l'exercice de ses fonctions constitue un élément fondamental du plan à moyen terme.